

DIPLÔME UNIVERSITAIRE D'ORTHODONTIE PAR ALIGNEURS

Règlement des études et du contrôle des connaissances 2019/2020

Article 1 - Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire les chirurgiens-dentistes, dentistes, orthodontistes et médecins stomatologues diplômés français et étrangers.

Article 2 - Formation

Le Diplôme Universitaire est délivré après une formation correspondant à un volume horaire de 150 heures de Cours (CM et TD).

La participation à l'intégralité des enseignements, des travaux dirigés est nécessaire pour la délivrance du diplôme.

Article 3 - Jury

Le Diplôme Universitaire est délivré par le Président de l'Université de la Réunion sur proposition d'un jury de validation composé des enseignants participant à la formation.

Ce jury est nommé par le Président de l'Université de la Réunion. Il est présidé par un Professeur ou un Maître de Conférences désigné par le Président de l'Université de la Réunion.

Composition

Président : Dominique ELADARI, PU PH, Université Réunion – UFR Santé

Membres :

Dr Patrice BERGEYRON, Orthodontiste

Dr André KON KAM KING, Orthodontiste

Dr François VERGEZ, Orthodontiste

Dr Pierre VIVES, Orthodontiste

Article 4 - Enseignement

Le Diplôme Universitaire est comporte les enseignements suivants :

UE1. L'orthodontie du XXI^e siècle : l'orthodontie fonctionnelle et esthétique du sourire

1. Évolution et buts
2. Propositions et options de traitement

UE 2. Le diagnostic orthodontique du XXI^e siècle

1. Analyse de la face au repos
2. Analyse du sourire
3. Les photos du bilan
4. Analyse de la téléradio de profil (céphalométrie)
5. Analyse des rapports occlusaux de profil (Classes I, II, III)
6. Analyse des rapports occlusaux de face
7. Analyse des arcades et de l'encombrement dentaire

UE3. Traitements par aligneurs

1. Aligneurs et mouvements dentaires
 2. Auxiliaires
 3. Techniques de stripping
 4. Clincheck statique et dynamique
 5. Contentions et maintien
- TD : Photos - Radios - Empreintes - Préparation Dossier Patient**
6. Traitement de la CI I - DDM sans extractions
 7. Traitement de la CI I - DDM avec extractions

UE4. Traitement de la Classe I - DDM par aligneurs

1. Traitement de la Classe I
2. Traitement des Classes II
3. Traitement des Classes III

UE5 Traitement des Béances et Supraclusions, Classes II, Classes III par aligneurs

I. Traitement des cas complexes par aligneurs

1. Traitements ortho-chirurgicaux
2. Traitements ortho-prothétiques
3. Traitements ortho-parodontologiques
4. Traitement des troubles articulaires

II. Perspectives d'évolution

TD : Validation du traitement - Tracking - Minivis - Cas particuliers - Contentions

Article 5 – Contrôle des connaissances

Le diplôme sera évalué sur le mode du contrôle continu UE1 et UE2, le rendu d'un mémoire (UE 3). Ce mémoire présentant 3 cas cliniques devra être rédigé et fera l'objet d'une prestation orale à la fin de l'UE 3.

Article 6 – Validation du diplôme

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir, après délibération du jury, une moyenne générale au moins égale à dix sur vingt.

Article 7 - Session d'examen

Il est prévu une session unique d'examen.

Article 8 – Autres modalités

Les autres modalités de la formation, notamment le programme et les dates de session, sont déterminées par le Président de l'Université de la Réunion en concertation avec les intervenants.
